

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21270284900101	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE DE GISORS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : 027016

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	23
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	24
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	25
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	26
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

29

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 303 413,45	G 458 315,57	G-A 154 902,12
	Section d'investissement	B 359 412,47	H 318 807,75	H-B -40 604,72

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 068 728,45 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 189 097,34 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 662 825,92	Q= G+H+I+J 2 034 949,11	=Q-P 1 372 123,19

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 203 151,46	L 154 487,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 203 151,46	= K+L 154 487,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 303 413,45	= G+I+K 1 527 044,02	1 223 630,57
	Section d'investissement	= B+D+F 562 563,93	= H+J+L 662 392,09	99 828,16
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 865 977,38	= G+H+I+J+K+L 2 189 436,11	1 323 458,73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 203 151,46	L 154 487,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	154 487,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

VILLE DE GISORS - ASSAINISSEMENT - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	146 510,26	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 641,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	80 950,00	36 064,61	20 580,00	0,00	24 305,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	43 600,00	38 763,21	0,00	0,00	4 836,79
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 506,00	5 458,30	0,00	0,00	47,70
Total des dépenses de gestion courante		130 056,00	80 286,12	20 580,00	0,00	29 189,88
66	Charges financières	8 350,00	5 305,59	0,00	0,00	3 044,41
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	6 623,50	0,00	0,00	376,50
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		145 406,00	92 215,21	20 580,00	0,00	32 610,79
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 069 228,45				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	205 400,00	190 618,24			14 781,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 274 628,45	190 618,24			1 084 010,21
TOTAL		1 420 034,45	282 833,45	20 580,00	0,00	1 116 621,00
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	226 000,00	319 106,99	0,00	0,00	-93 106,99
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	57 163,78	451,00	0,00	-22 614,78
75	Autres produits de gestion courante	6,00	0,94	0,00	0,00	5,06
Total des recettes de gestion courante		261 006,00	376 271,71	451,00	0,00	-115 716,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 300,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		265 306,00	376 271,71	451,00	0,00	-111 416,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	86 000,00	81 592,86			4 407,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		86 000,00	81 592,86			4 407,14
TOTAL		351 306,00	457 864,57	451,00	0,00	-107 009,57
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 068 728,45				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	302 901,21	101 217,47	146 510,26	55 173,48
21	Immobilisations corporelles	527 822,64	133 963,63	56 641,20	337 217,81
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	848 628,45	0,00	0,00	848 628,45
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 679 352,30	235 181,10	203 151,46	1 241 019,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 000,00	42 638,51	0,00	3 361,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	46 000,00	42 638,51	0,00	3 361,49
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 725 352,30	277 819,61	203 151,46	1 244 381,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	86 000,00	81 592,86		4 407,14
041	Opérations patrimoniales (2)	31 000,00	0,00		31 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	117 000,00	81 592,86		35 407,14
	TOTAL	1 842 352,30	359 412,47	203 151,46	1 279 788,37
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	208 437,00	0,00	154 487,00	53 950,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	208 437,00	0,00	154 487,00	53 950,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	128 189,51	128 189,51	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00
	Total des recettes financières	139 189,51	128 189,51	0,00	11 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	347 626,51	128 189,51	154 487,00	64 950,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 069 228,45			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	205 400,00	190 618,24		14 781,76
041	Opérations patrimoniales (2)	31 000,00	0,00		31 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 305 628,45	190 618,24		1 115 010,21
	TOTAL	1 653 254,96	318 807,75	154 487,00	1 179 960,21
	Pour information	189 097,34			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	56 644,61		56 644,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	38 763,21		38 763,21
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 458,30		5 458,30
66	Charges financières	5 305,59	0,00	5 305,59
67	Charges exceptionnelles	6 623,50	0,00	6 623,50
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	190 618,24	190 618,24
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		112 795,21	190 618,24	303 413,45

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	303 413,45
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	81 592,86	81 592,86
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	42 638,51	0,00	42 638,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	101 217,47	0,00	101 217,47
21	Immobilisations corporelles (6)	133 963,63	0,00	133 963,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		277 819,61	81 592,86	359 412,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	359 412,47
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	319 106,99		319 106,99
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	57 614,78		57 614,78
75	Autres produits de gestion courante	0,94		0,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	81 592,86	81 592,86
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		376 722,71	81 592,86	458 315,57

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 068 728,45
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 527 044,02
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		190 618,24	190 618,24
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	190 618,24	190 618,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	189 097,34
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	128 189,51
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	507 905,09
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	80 950,00	36 064,61	20 580,00	0,00	24 305,39
6063	Fournitures entretien et petit équipt	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6064	Fournitures administratives	80,00	0,00	0,00	0,00	80,00
6066	Carburants	600,00	367,50	0,00	0,00	232,50
6068	Autres matières et fournitures	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6135	Locations mobilières	56 520,00	33 808,96	10 980,00	0,00	11 731,04
6137	Redevances, droits de passage, servitude	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00	9 600,00	0,00	400,00
6156	Maintenance	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6161	Multirisques	2 188,15	1 888,15	0,00	0,00	300,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
618	Divers	611,85	0,00	0,00	0,00	611,85
6251	Voyages et déplacements	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6256	Missions	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	43 600,00	38 763,21	0,00	0,00	4 836,79
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	12 000,00	11 134,26	0,00	0,00	865,74
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	150,00	101,19	0,00	0,00	48,81
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	350,00	326,75	0,00	0,00	23,25
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	100,00	59,41	0,00	0,00	40,59
6411	Salaires, appointements, commissions	22 600,00	19 424,04	0,00	0,00	3 175,96
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 300,00	6 019,19	0,00	0,00	280,81
6453	Cotisations aux caisses de retraites	900,00	810,89	0,00	0,00	89,11
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 100,00	802,04	0,00	0,00	297,96
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	100,00	85,44	0,00	0,00	14,56
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 506,00	5 458,30	0,00	0,00	47,70
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	5 500,00	5 457,60	0,00	0,00	42,40
658	Charges diverses de gestion courante	6,00	0,70	0,00	0,00	5,30
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		130 056,00	80 286,12	20 580,00	0,00	29 189,88
66	Charges financières (b) (5)	8 350,00	5 305,59	0,00	0,00	3 044,41
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 198,98	5 154,57	0,00	0,00	3 044,41
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	151,02	151,02	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 000,00	6 623,50	0,00	0,00	376,50
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	7 000,00	6 623,50	0,00	0,00	376,50
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		145 406,00	92 215,21	20 580,00	0,00	32 610,79
023	Virement à la section d'investissement	1 069 228,45				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	205 400,00	190 618,24			14 781,76
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	205 400,00	190 618,24			14 781,76
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 274 628,45	190 618,24			1 084 010,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 274 628,45	190 618,24			1 084 010,21
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 420 034,45	282 833,45	20 580,00	0,00	1 116 621,00
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	579,95
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	428,93
= Différence ICNE N – ICNE N-1	151,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	226 000,00	319 106,99	0,00	0,00	-93 106,99
70128	Autres taxes et redevances	226 000,00	319 106,99	0,00	0,00	-93 106,99
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	57 163,78	451,00	0,00	-22 614,78
741	Primes d'épuration	35 000,00	57 614,78	0,00	0,00	-22 614,78
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	-451,00	451,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6,00	0,94	0,00	0,00	5,06
7588	Autres	6,00	0,94	0,00	0,00	5,06
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		261 006,00	376 271,71	451,00	0,00	-115 716,71
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 300,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
778	Autres produits exceptionnels	4 300,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		265 306,00	376 271,71	451,00	0,00	-111 416,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	86 000,00	81 592,86			4 407,14
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	86 000,00	81 592,86			4 407,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		86 000,00	81 592,86			4 407,14
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		351 306,00	457 864,57	451,00	0,00	-107 009,57
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 068 728,45				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	302 901,21	101 217,47	146 510,26	55 173,48
2031	Frais d'études	302 901,21	101 217,47	146 510,26	55 173,48
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	527 822,64	133 963,63	56 641,20	337 217,81
21532	Réseaux d'assainissement	440 620,40	46 761,41	56 641,20	337 217,79
2182	Matériel de transport	87 202,24	87 202,22	0,00	0,02
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	848 628,45	0,00	0,00	848 628,45
2315	Installat°, matériel et outillage techni	828 628,45	0,00	0,00	828 628,45
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 679 352,30	235 181,10	203 151,46	1 241 019,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 000,00	42 638,51	0,00	3 361,49
1641	Emprunts en euros	25 000,00	25 406,51	0,00	-406,51
1681	Autres emprunts	21 000,00	17 232,00	0,00	3 768,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		46 000,00	42 638,51	0,00	3 361,49
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 725 352,30	277 819,61	203 151,46	1 244 381,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	86 000,00	81 592,86		4 407,14
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	86 000,00	81 592,86		4 407,14
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	61 000,00	60 430,31		569,69
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	25 000,00	21 162,55		3 837,45
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	31 000,00	0,00		31 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	20 000,00	0,00		20 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	11 000,00	0,00		11 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		117 000,00	81 592,86		35 407,14
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 842 352,30	359 412,47	203 151,46	1 279 788,37
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	208 437,00	0,00	154 487,00	53 950,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	195 000,00	0,00	141 050,00	53 950,00
1313	Subv. équipt Départements	13 437,00	0,00	13 437,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		208 437,00	0,00	154 487,00	53 950,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	128 189,51	128 189,51	0,00	0,00
1068	Autres réserves	128 189,51	128 189,51	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00
Total des recettes financières		139 189,51	128 189,51	0,00	11 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		347 626,51	128 189,51	154 487,00	64 950,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 069 228,45			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	205 400,00	190 618,24		14 781,76
28031	Frais d'études	16 000,00	3 489,00		12 511,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 000,00	2 980,13		19,87
281531	Réseaux d'adduction d'eau	55 000,00	53 767,00		1 233,00
281532	Réseaux d'assainissement	130 000,00	129 126,11		873,89
281562	Service d'assainissement	1 300,00	1 208,00		92,00
28184	Mobilier	100,00	48,00		52,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 274 628,45	190 618,24		1 084 010,21
041	Opérations patrimoniales (6)	31 000,00	0,00		31 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 000,00	0,00		11 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00		20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 305 628,45	190 618,24		1 115 010,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 653 254,96	318 807,75	154 487,00	1 179 960,21
Pour information		189 097,34			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					673 223,03									
1641 Emprunts en euros (total)					673 223,03									
1525-5016698-Ass	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/10/2013	27/11/2013	01/03/2017	368 325,00	C	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	T	C	O	A-1
69999 129 850	CREDIT AGRICOLE	30/08/2001	30/08/2001	30/08/2002	304 898,03	V	(Euribor 12M-Floor -0.4 sur Euribor 12M) + 0.4	4,505	4,571	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					258 480,00									
1681 Autres emprunts (total)					258 480,00									
1049151	Agence de l'eau Seine Normandie	02/06/2017	18/07/2018	18/07/2019	222 493,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10491511/01	Agence de l'eau Seine Normandie	19/05/2014	25/09/2014	24/09/2015	35 987,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

VILLE DE GISORS - ASSAINISSEMENT - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					931 703,03									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		427 228,41					25 406,51	5 154,57	0,00	405,05
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		427 228,41					25 406,51	5 154,57	0,00	405,05
1525-5016698-Ass	N	0,00	A-1	337 097,07	34,92	C	Livret A + 1	1,488	9 631,36	5 118,06	0,00	405,05
69999 129 850	N	0,00	A-1	90 131,34	4,66	V	(Euribor 12M-Floor -0.4 sur Euribor 12M) + 0.4	0,024	15 775,15	36,51	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		197 187,48					17 232,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		197 187,48					17 232,00	0,00	0,00	0,00
1049151	N	0,00	A-1	177 994,39	11,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 832,87	0,00	0,00	0,00
10491511/01	N	0,00	A-1	19 193,09	7,73	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 399,13	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		624 415,89					42 638,51	5 154,57	0,00	405,05

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

VILLE DE GISORS - ASSAINISSEMENT - CA - 2021

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	624 415,89	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300.00 €	2012-12-04

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BATIMENT ADMINISTRATIF	40	30/03/2009
L	BATIMENT D EXPLOITATION	40	30/03/2009
L	FRAIS ETUDE ET ANNONCES NON SUIVIES DE TRAVAUX	5	30/03/2009
L	GROS EQUIPEMENT ELECTROMECHANIQUE	25	30/03/2009
L	AUTRES IMMOBILISATION CORPORELLES	10	30/03/2009
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10	30/03/2009
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	30/03/2009
L	LOGICIELS	2	30/03/2009
L	MOBILIER	10	30/03/2009
L	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE INDUSTRIELLE	10	30/03/2009
L	RESEAU ASSAINISSEMENT	40	30/03/2009
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	10	30/03/2009
L	SUBVENTION AUTRES	1	30/03/2009
L	SUBVENTION ETAT ET ETABLISSEMENT NATIONAUX	1	30/03/2009
L	STATION D EPURATION	50	30/03/2009
L	STATION DE RELEVEMENT	40	30/03/2009
L	VOITURES	10	30/03/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		132 000,00	I 124 231,37
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		46 000,00	42 638,51
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	25 000,00	25 406,51
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	21 000,00	17 232,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		86 000,00	81 592,86
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	86 000,00	81 592,86
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	124 231,37	203 151,46	0,00	327 382,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 285 628,45	190 618,24
Ressources propres externes de l'année (a)		11 000,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	11 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 274 628,45	190 618,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	16 000,00	3 489,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 000,00	2 980,13
281531	Réseaux d'adduction d'eau	55 000,00	53 767,00
281532	Réseaux d'assainissement	130 000,00	129 126,11
281562	Service d'assainissement	1 300,00	1 208,00
28184	Mobilier	100,00	48,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 069 228,45	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	190 618,24	154 487,00	189 097,34	128 189,51	662 392,09

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	327 382,83
Ressources propres disponibles	IV	662 392,09
Solde	V = IV – II (3)	335 009,26

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
25/01/2021	DIAG ASSAINISSEMENT	52 039,30	0,00	0
03/02/2021	CHARIOT TELESCOPIQUE	83 695,15	0,00	10
29/03/2021	GODET AGRICOLE CBA 1500 L2450 LDR	3 507,07	0,00	10
30/03/2021	REPARATION OUVRAGE DEGRAISSEUR DESSABLEUR	24 020,40	0,00	40
27/05/2021	ETUDE SCHEMA DIRECTEUR 2020	10 320,00	2 467,00	5
05/07/2021	FOURNITURE TAMPON D850 EN 400KN TYPE PAMREX	3 042,00	0,00	40
19/07/2021	SAUT A SKI EN ALUMINIUM VEOLIA	3 919,18	0,00	40
19/07/2021	MISE EN SECURITE RUE DE SEROUX COLAS	10 060,50	0,00	40
10/08/2021	POSE D'UN REGARD VERROUILLABLE RUE DE SAINT PAER	1 096,22	0,00	40
16/11/2021	CANALISATION CLASSIFICATEUR A SABLE	4 623,11	0,00	40
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		196 322,93	2 467,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743			INTER AIDE	Entreprises	6 623,50

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,50	0,00	0,50	0,00	0,50	0,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A		611	0,00	A Arrivée collectivité (reprise)	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES :
 Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1) le maire,
 A Gisors le
 (1) le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Gisors, le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le

A _____, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.


(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil d'administration.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents : **25**
 Nombre de suffrages exprimés : **31**
 VOTES :
 Pour : **31**
 Contre : **0**
 Abstentions : **0**

Date de convocation : **29/03/2022**
 Présenté par (1) le maire,
 A Gisors le **5/04/2022** (1) le maire,
 Alexandre RASSAERT
 Maire de Gisors
 Vice-Président du
 Conseil Départemental de l'Eure

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Gisors, le **5/04/2022**
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



The page contains numerous handwritten signatures in black and blue ink, arranged around the central logo. Some signatures are clearly legible, such as 'Charme' and 'Edouard', while others are stylized or crossed out.

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le **11 AVR. 2022**, et de la publication le **12 AVR. 2022**
 A **Gisors** le **11 AVR. 2022**

Véronique SAUNIER-COCHARD
 DIRECTRICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

{1} Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 {2} L'assemblée délibérante étant : Conseil d'administration.